



## Première demande pour admission exceptionnelle vie privée et fami

-----  
Par Kennedy

Bonjour,

Je suis en France depuis le 06/03/2016 avec un visa court séjour.

Je suis en couple de janvier 2017 avec une étrangère en situation régulière depuis 2001.

Nous sommes pacés et nous avons deux enfants de de 4 ans et 5 ans.

Cela fait quinze mois que je suis en attente d'une réponse de la préfecture de Bobigny. Aucune information sur l'état de l'avancement du dossier depuis le dépôt Le 30 juin 2022.

J'ai eu un récépissé de 6 mois au début et je suis à mon quatrième renouvellement de récépissé de 3 mois. Il paraît que selon la loi, un récépissé est renouvelable 3 fois et je suis à la quatrième fois mais toujours sans autorisation de travail

Que dois-je faire ?

Dois-je considérer mon dossier comme rejeté ?

Merci de votre aide !

-----  
Par jpgroussard

Bonjour Kennedy,

vous n'avez rien à faire, continuez votre vie avec votre famille comme jusqu'à présent ! Personne ne vous mettra dehors. Pour quelle raison êtes-vous soudainement inquiet ?

Cdlt

-----  
Par Kennedy

Je suis inquiet par ce que je suis toujours sans titre de séjour et un récépissé sans autorisation de travail.

-----  
Par jpgroussard

Rebonjour Kennedy,

Mais pourquoi une telle inquiétude au bout de sept ans ?

PS : vous ne risquez rien sans titre de séjour ou autorisation de travail.

Cdlt